

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2024.

Référence SIGMaP : F_DLCSSA_91485

AAOON n° : 019-2024/PRMP/ABSSA/MAEP/APRMP du 09 SEPT 2024

AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS (ABSSA)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), **version 1**, publié sur le portail web des marchés publics le 29 mars 2024.
2. L'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du Budget National, afin de financer son fonctionnement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2024.
3. L'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer les fournitures suivantes : acquisition des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2024 au profit de l'ABSSA, en trois (03) lots :

Les lots se présentent ainsi qu'il suit :

Lots	Intitulés	Montant prévisionnel HT
1	Acquisition des réactifs, des solvants et des standards avec certificat au profit de l'ABSSA au titre de l'année 2024	124 159 900 FCFA
2	Acquisition des consommables de laboratoire au profit de l'ABSSA au titre de l'année 2024	139 460 000 FCFA
3	Acquisition des milieux de culture, des souches de référence et des échantillons certifiés avec certificat au profit de l'ABSSA au titre de l'année 2024	55 500 000 FCFA
TOTAL		319 119 900 FCFA

BON A LANCER

Un candidat peut soumissionner pour un (01) ou les trois (03) lots mais ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera : **le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.**

Les variantes ne seront pas prises en considération.

Ces fournitures doivent être livrées à la Direction du Laboratoire du Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (DLCSSA).

4. La participation à cet appel d'offres national ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) ; SIDI Aolou, Personne Responsable des Marchés Publics par intérim, prmpabssa@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1^{ère} rue à droite, 2^{ème} étage de l'immeuble, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 21 31 22 89, Email : abssabenin@yahoo.fr/prmpabssa@gmail.com** et aux heures suivantes de 8 H à 12H 30 et de 14H à 17H30 du lundi au vendredi à compter du **09 Septembre 2024**.
6. Le délai de livraison est de **cent vingt (120) jours pour chacun des lots 1, 2 et 3** après la notification au fournisseurs de l'ordre de service de démarrer l'exécution du marché.
7. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) **Pour les anciennes entreprises :**
 - *Exigences techniques et expériences :*
 - ✦ Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;
 - ✦ Être une entreprise spécialisée dans la livraison des produits de laboratoire, visées au point 2 du présent avis prouvé par le registre de commerce ou les statuts, distributeur ou revendeur agréé (**Originaux ou copies légalisées**) ;
 - ✦ Disposer d'une autorisation d'importation et de détention de produits chimiques et réactifs de laboratoire en cours de validité à la date de dépôt des offres, délivré par l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) du Ministère de la Santé (**en original ou copies légalisées**) ;

BON A LANCER

- ✦ Avoir exécuté avec satisfaction au cours des cinq (05) dernières années (2023 ; 2022 ; 2021 ; 2020 et 2019) et de l'année en cours (2024), deux (02) marchés similaires de montant HT chacun, au moins égal à cent vingt-quatre millions cent cinquante-neuf mille neuf cents (124 159 900) FCFA pour le lot 1, cent trente-neuf millions quatre cent soixante mille (139 460 000) FCFA pour le lot 2 et cinquante-cinq millions cinq cent mille (55 500 000) FCFA pour le lot3, justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration Publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. **(en original ou copies légalisées)**.

NB : On entend par marché similaire :

- ✓ Un marché d'acquisition et ou de livraison de produits chimiques et ou des réactifs, des consommables de laboratoire, des solvants et des standards de laboratoire ;
- ✓ La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des prestations.
- *Exigences financières :*
 - ✦ *Pour les entreprises ayant plus de trois (03) années d'expériences, fournir les états financiers **certifiés et légalisés au tribunal (au niveau des pages de certifications)** des trois (03) derniers exercices (2023, 2022 et 2021) ;*
 - ✦ *Disposer d'avoir liquide hors taxe (HT) sous la forme de fond propre ou de ligne de crédit à hauteur de soixante-deux millions soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante (62 079 950) FCFA pour le lot 1, soixante-neuf millions sept cent trente mille (69 730 000) FCFA pour le lot 2 et vingt-sept millions sept cent cinquante (27 750 000) FCFA pour le lot 3, justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière **(Original)** agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin;*
 - ✦ *Disposer d'un chiffre d'affaire moyen annuel hors taxe (HT) au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) au moins égal à cent vingt-quatre millions cent cinquante-neuf mille neuf cents (124 159 900) FCFA pour le lot 1, cent trente-neuf millions quatre cent soixante (139 460 000) FCFA pour le lot 2 et cinquante-cinq millions cinq cent mille (55 500 000) FCFA pour le lot3, justifié par les états financiers certifiés et légalisés au tribunal des trois (03) derniers exercices (2023, 2022 et 2021) fournis dans l'offre.*

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- ✓ *Exigences techniques et expériences :*
- ✦ *Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;*

- ✦ Être une entreprise spécialisée dans la livraison des produits de laboratoire, justifiée par le registre de commerce ou les statuts, distributeur ou revendeur agréé (**Originaux ou copies légalisées**) ;
- ✦ Disposer d'une autorisation d'importation et de détention de produits chimiques et réactifs de laboratoire à jour, délivré par l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) du Ministère de la Santé (**en original ou copies légalisées**).
- ✦ Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification : avoir au moins cinq (05) années d'expérience générale à partir de l'année 2019, deux (02) expériences similaires (montant moyen du marché égal au moins à une fois le montant prévisionnel HT du lot, soit cent vingt-quatre millions cent cinquante-neuf mille neuf cents (124 159 900) FCFA pour le lot 1, cent trente-neuf millions quatre cent soixante mille (139 460 000) FCFA pour le lot 2 et cinquante-cinq millions cinq cent mille (55 500 000) FCFA pour le lot3), justifié par le (CV), le diplôme et les attestations de bonne fin d'exécution (pour les expériences similaires) et de travail (pour les expériences générales) (**en original ou en copies légalisées**).
- ✓ Exigences financières :
 - ✦ Fournir leur bilan d'ouverture et/ou les états financiers de leurs années d'existence (**certifiés et légalisés au tribunal au niveau des pages de certification**) ;
 - ✦ Fournir la preuve valide de l'assurance risques professionnels de montant hors taxe (HT) cent trente-six millions cinq cent soixante-quinze mille huit cent quatre-vingt-dix (136 575 890) FCFA pour le lot 1, cent cinquante-trois millions quatre cent six mille (153 406 000) FCFA pour le lot 2 et soixante-un millions cinquante mille (61 050 000) FCFA pour le lot 3 ;
 - ✦ Disposer d'avoir liquide hors taxe (HT) sous la forme de fond propre ou de ligne de crédit à hauteur de soixante-deux millions soixante-dix-neuf mille neuf cent cinquante (62 079 950) FCFA pour le lot 1, soixante-neuf millions sept cent trente mille (69 730 000) FCFA pour le lot 2 et vingt-sept millions sept cent cinquante (27 750 000) FCFA pour le lot 3, justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin (**Original**).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1^{ère} rue à droite, 2^{ème} étage de l'immeuble, Bureaux 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 21 31 22 89, Email : [abssabenin@yahoo.fr/](mailto:abssabenin@yahoo.fr) prmpabssa@gmail.com, à compter du 09 Septembre 2024.**
Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats

intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par *la poste*. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée unique et accessible de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1^{ère} rue à droite, 2^{ème} étage de l'immeuble, Bureaux 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 21 31 22 89, Email : [abssabenin@yahoo.fr/](mailto:abssabenin@yahoo.fr) prmpabssa@gmail.com au plus tard, le 30/09/2024, à 10 heures 00 minute (heure locale GMT + 1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1^{ère} rue à droite, 1^{er} étage de l'immeuble à 10 heures 30 minutes (heure locale GMT + 1), le 30/09/2024.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **un million deux cent quarante-un mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (1 241 599) FCFA pour le lot 1 ; un million trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cents (1 394 600) FCFA pour le lot 2 et cinq cent cinquante-cinq mille (555 000) FCFA pour le lot 3 conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.arpmp.bj



12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90) jours* calendaires à compter de la date limite de soumission pour chacun des trois (03) lots.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot, sous peine de rejet.

Cotonou, le **09 SEPT 2024**



Aolou SIDI
Personne Responsable
des Marchés Publics,p.i.

BON A LANCER